

Matthew Norris

Les peuples autochtones du Canada sont collectivement appelés « peuples autochtones ». La Loi constitutionnelle de 1982 reconnaît trois groupes de peuples autochtones : les Indiens, les Inuits et les Métis. Selon le recensement canadien de 2016, il y avait 1 673 785 Autochtones au Canada, représentant 4,9 % de la population totale. 977 230 personnes identifiées comme membres des Premières Nations. Les Premières Nations (définies comme « Indiens » dans la Loi sur les Indiens (LRI, 1985, 1985, c. I-5) et la Loi constitutionnelle (1982)) sont des nations et des peuples divers représentant plus de 600 Premières Nations distinctes et englobant plus de 60 langues. Les Métis constituent une nation autochtone distincte, au nombre de 587 545 en 2016, dont plusieurs vivent dans des centres urbains. Les Inuits représentent un peuple autochtone qui a occupé l'Inuit Nunangat dans le nord du Canada et qui était au nombre de 65 025 en 2016.

Les peuples autochtones du Canada sont représentés par un certain nombre d'organisations représentatives à l'échelle régionale, provinciale et nationale. Les organisations nationales représentatives autochtones comprennent, sans s'y limiter, l'*Assemblée des Premières Nations*, le *Congrès des peuples autochtones*, l'*Inuit Tapiriit Kanatami*, le *Ralliement national des Métis* et l'*Association des femmes autochtones du Canada*.

La Loi constitutionnelle du Canada reconnaît et affirme les droits ancestraux et issus de traités existants des peuples autochtones. La Cour suprême a qualifié la protection de ces droits de « *valeur constitutionnelle sous-jacente importante* » et « *d'engagement national* ».

En 2007, le Canada était l'un des quatre États qui ont voté contre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Déclaration des Nations Unies). En 2010, le gouvernement canadien a annoncé son approbation de la Déclaration des Nations Unies et, en 2016, le Canada a réaffirmé son appui « sans réserve ». Le Canada n'a pas ratifié la Convention 169 de l'OIT. Le Réseau de télévision des peuples autochtones sert les peuples autochtones du Canada en tant que réseau de télévision indépendant et diffuseur de nouvelles, diffusant des programmes réalisés par, pour et sur les peuples autochtones, avec le soutien du gouvernement.

Évènements en 2020

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

En novembre 2019, la Colombie-Britannique (C.-B.) est devenue la première province au Canada à inscrire dans la loi les droits humains des peuples autochtones en adoptant à l'unanimité le projet de loi 41, la Déclaration sur les droits des peuples autochtones.¹ La loi établit un processus pour aligner les lois de Colombie-Britannique avec la Déclaration des Nations Unies. La Loi a été élaborée en partenariat avec des organisations provinciales représentatives des Autochtones (l'*Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique*, le *Sommet des Premières Nations* et l'*Union des chefs indiens de la*

Colombie-Britannique). La législation exige l'élaboration conjointe d'un plan d'action pour assurer l'alignement provincial avec la Déclaration au fil du temps, avec des mécanismes appropriés de transparence et de responsabilité.

De plus, la loi permet à la province de conclure des accords avec un plus large éventail de gouvernements autochtones. De plus, il fournit un cadre pour la prise de décisions entre les gouvernements autochtones et la province sur les domaines d'intérêt commun. La loi aura une grande portée et couvrira un éventail de domaines politiques, notamment : les enfants et les familles, la pêche et l'aquaculture, l'agriculture et l'élevage, la foresterie, l'évaluation environnementale, l'exploitation minière et plus encore.

Le plan d'action a été retardé en raison d'une élection provinciale à l'automne 2020 qui a abouti à un gouvernement majoritaire NPD (Nouveau Parti démocratique) en Colombie-Britannique. La plate-forme de campagne du NPD de la Colombie-Britannique comprenait un certain nombre de promesses visant à accroître le soutien aux droits des Premières Nations à l'autodétermination, à la prise de décision partagée et à la création d'un secrétariat dédié pour s'assurer que les nouvelles lois et politiques s'alignent sur la DNUDPA.²

En 2019, le gouvernement fédéral du Canada, sous la direction du premier ministre Trudeau et du Parti libéral fédéral, n'a pas été en mesure d'adopter le projet de loi C-262, un projet de loi d'initiative parlementaire qui visait à « *s'assurer que les lois du Canada sont en harmonie* » avec la Déclaration des Nations Unies. À la suite de leur réélection à l'automne 2020, le premier ministre sortant Trudeau s'est engagé à adopter le projet de loi C-15, Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones³. La loi C-15 utilise la loi C-262 refusée comme base pour la reconnaissance et la mise en œuvre de l'UNDRIP dans un cadre national.

Le projet de La loi C-15, élaborée en collaboration avec des organisations et des dirigeants autochtones après des décennies de plaidoyer autochtone, affirme la Déclaration comme un instrument international universel des droits de la personne avec application dans le droit canadien et fournit un cadre pour la mise en œuvre de la Déclaration par le gouvernement du Canada. Le projet de loi vise en outre à aligner les lois du Canada sur la Déclaration. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement fédéral, en consultation et en coopération avec les peuples autochtones, élaborera et mettra en œuvre un plan d'action qui comprendra des mesures pour lutter contre l'injustice, les préjugés, la violence et la discrimination contre les peuples autochtones et pour promouvoir le respect mutuel et la compréhension comme ainsi que de bonnes relations. Les mesures comprendront également un mécanisme spécifique pour surveiller et fournir une surveillance, des ressources, des recours ou d'autres mesures de responsabilisation pour la mise en œuvre de la Déclaration. La loi prévoit un échéancier de trois ans pour l'élaboration collaborative du plan d'action.

Bien que le projet de loi ait reçu un large soutien de la part des groupes et des dirigeants autochtones, certains restent sceptiques quant à la volonté politique du Canada d'agir selon ses propres obligations.⁴ Cette méfiance a été alimentée par la réponse du Canada aux conflits en cours entourant sa promotion du secteur des ressources et l'affirmation des droits autochtones par les défenseurs des terres autochtones, comme en témoignent les manifestations Wet'suwet'en de 2019 contre le gazoduc Coastal GasLink, l'achat en

2018 du gazoduc TransMountain et l'opposition continue des communautés autochtones, et la mine Teck Frontier, à n'en nommer que quelques-uns.

Les pipelines et le développement des infrastructures de combustibles fossiles

En 2020, l'industrie des ressources extractives et le développement de pipelines de combustibles fossiles continuent d'être une source principale de conflit entre les gouvernements et les peuples autochtones.

Le 13 décembre 2019, le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale a publié une déclaration de deux pages exhortant le Canada à arrêter immédiatement la construction du gazoduc Coastal GasLink, l'expansion du pipeline TransMountain et le barrage du site C jusqu'à ce qu'il obtienne le libre, consentement préalable et éclairé des Premières Nations. Le comité a fait part de sa préoccupation face à l'absence de consentement libre, préalable et éclairé des groupes autochtones concernés, ainsi qu'aux expulsions forcées, à l'usage disproportionné de la force, au harcèlement et à l'intimidation, et à la menace croissante de violence à l'encontre des défenseurs des terres autochtones.

Coastal GasLink

Dans la province de la Colombie-Britannique, il est prévu de construire un pipeline de 670 kilomètres, qui devrait transporter le gaz naturel du nord-est de la Colombie-Britannique jusqu'au terminal d'exportation de LNG Canada à Kitimat, sur la côte de la Colombie-Britannique. Bien qu'il ait été examiné par le processus d'évaluation environnementale de la Colombie-Britannique et obtenu l'approbation et les permis requis des gouvernements provinciaux et du fédéral, une grande partie du pipeline traverse le territoire de la nation Wet'suwet'en, un tracé rejeté par la plupart des chefs héréditaires de la Nation, qui restent farouchement opposés au projet et aux impacts potentiels sur leurs terres et leur mode de vie. La situation est encore compliquée par le fait que les cinq conseils de bande élus en vertu de la Loi sur les Indiens qui constituent la nation Wet'suwet'en ont signé des ententes sur les avantages avec Coastal GasLink et le gouvernement de la Colombie-Britannique.

En 1997, les chefs héréditaires Wet'suwet'en et Gitksan ont remporté une décision historique de la Cour suprême du Canada lorsque les neuf juges ont affirmé l'existence d'un titre ancestral après la Confédération. Les Wet'suwet'en, comme la plupart des Premières Nations de la province de la Colombie-Britannique, n'ont ni signé de traités avec la Couronne ni cédé leurs territoires respectifs par la vente ou la perte de territoires par la guerre.

Dans l'expression de leurs droits autochtones et souverains, les chefs héréditaires Wet'suwet'en, leurs membres et leurs partisans ont réoccupé leur territoire et établi un certain nombre de postes de contrôle et de camps de guérison. Ces points de contrôle et camps empêchent actuellement les travailleurs et les entrepreneurs de Coastal GasLink d'accéder au territoire de la Nation pour dégager le droit de passage autorisée pour la construction du gazoduc.⁵

Le 13 janvier 2020, les chefs héréditaires Wet'suwet'en ont soumis une demande officielle aux Nations Unies pour surveiller les actions de la GRC, de l'État et de Coastal GasLink sur leur territoire traditionnel non cédé.⁶

En 2019 un conflit important se produisit entre les défenseurs des terres autochtones et les promoteurs du pipeline, soutenus par la GRC. Au cours de l'année suivant ces

conflits et les raids de la GRC, le projet Coast GasLink a posé plus de 140 kilomètres de pipeline dans le nord de la Colombie-Britannique. Des groupes autochtones ont accusé l'entreprise de profiter de la pandémie de COVID-19 de 2020 et de la vulnérabilité disproportionnée des communautés autochtones du nord pour faire avancer le projet pendant que les communautés autochtones prenaient soin de leurs communautés, de leurs aînés et de leurs membres les plus vulnérables.⁷

Enfants et familles

Le Canada a présenté une nouvelle loi sur la protection de l'enfance autochtone, la loi C-92,⁸ qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2020. La nouvelle législation crée des normes nationales sur la façon dont les organismes provinciaux et territoriaux de protection de l'enfance doivent traiter les enfants autochtones appréhendés. Elle délimite également la compétence des organes directeurs autochtones - Premières nations, Inuits et Métis - pour adopter des lois régissant leurs propres systèmes de protection de l'enfance qui remplaceraient les lois provinciales, territoriales et fédérales. Les peuples autochtones ont critiqué le Canada pour ne pas avoir travaillé en coopération avec les organisations autochtones pour se préparer à la mise en œuvre de la nouvelle loi, bien que de nombreuses organisations aient célébré l'adoption de la loi à la suite d'un effort de collaboration entre les peuples autochtones et le gouvernement canadien.

COVID-19

Les communautés autochtones éloignées du Canada ont été particulièrement vulnérables à la pandémie mondiale de COVID-19. Les membres des Premières Nations vivant dans les réserves ont connu des cas de COVID-19 à un taux 40 % plus élevé que la population canadienne en général.⁹ Les impacts sur la santé continus et disproportionnés qui contribuent à la vulnérabilité des peuples autochtones comprennent des vulnérabilités au diabète, à l'obésité, à l'asthme et à l'arthrite, tous ces facteurs exposent les individus à un risque accru de morbidité lorsqu'ils sont exposés au COVID-19.

De nombreuses collectivités des Premières nations ont élaboré et mis en œuvre leurs propres plans en cas de pandémie. Plusieurs communautés des Premières Nations ont décrété l'état d'urgence en raison d'infections au COVID-19¹⁰, ou ont fermé leurs communautés au public, au tourisme et à l'industrie en utilisant des barrages et des points de contrôle. Cela a été relayé par l'Assemblée des Premières Nations, l'organisme national de défense des droits des Premières Nations au Canada, qui a déclaré l'état d'urgence en mars 2020¹¹. Certaines Premières Nations sont allées plus loin en imposant des amendes aux personnes qui entrent illégalement dans la communauté.¹² Les cultures, langues et savoirs traditionnels autochtones ont été particulièrement vulnérables étant donné la menace que la pandémie fait peser sur les détenteurs de savoirs autochtones, y compris les détenteurs de savoirs écologiques et culturels spécifiques, y compris les sites, les pratiques culturelles, les langues et les histoires d'importance culturelle. La perte de ces aînés priverait considérablement non seulement la famille et la communauté d'un mentor et d'un être cher, mais représenterait également une perte importante pour la survie culturelle et les identités et pratiques distinctes des générations actuelles et futures.¹³

Les organisations de défense des droits et les dirigeants autochtones ont appelé les gouvernements tant fédéral que provinciaux à prioriser la distribution de vaccins parmi les communautés autochtones éloignées et urbaines pour aider à compenser les vulnérabilités particulières des peuples autochtones. Le déploiement des vaccinations contre le COVID-19 relève de l'autorité provinciale et, par conséquent, au début de l'année 2021 de nombreuses stratégies de vaccination ont vu le jour. La majorité tenait compte des vulnérabilités des communautés autochtones éloignées avec des plans pour prioriser et accélérer la livraison des vaccins aux collectivités éloignées et aux aînés autochtones. Malheureusement, les communautés autochtones urbaines qui vivent dans des villes canadiennes densément peuplées semblent avoir été négligées dans les stratégies de vaccination initiales, bien qu'elles soient sujettes à des vulnérabilités similaires.

Soins de santé

En conjonction avec la pandémie de COVID-19 et, compte tenu de la vulnérabilité particulière des peuples autochtones, un certain nombre d'événements à travers le Canada a révélé un racisme prédominant existant au sein du système de santé canadien, représentatif d'une relation depuis trop longtemps houleuse entre les établissements de santé publics du Canada et les patients autochtones .

L'accent mis récemment sur le traitement des peuples autochtones par les professionnels de la santé a été en partie déclenché par le décès de Joyce Echaquan de la nation Atikamekw dans un hôpital du Québec en septembre 2020.

Echaquan cherchait un traitement pour des maux d'estomac et elle a fait part de son expérience au sein de l'institut de santé publique, révélant les pratiques racistes de ses préposés. Ceux-ci ont été enregistrés évitant les épithètes raciales, dénigrant et raillant Echaquan et refusant un traitement approprié.

Depuis la mort d'Echaquan, le traitement raciste des peuples autochtones dans le système de santé du Canada est devenu une préoccupation à travers le pays. En novembre 2020, Mary-Ellen Turpel-Lafond a publié son rapport, « *In Plain Sight: Addressing Indigenous-specific Racism and Discrimination in BC Health Care.* »¹⁴

Le rapport a été mandaté à la suite du signalement d'un jeu raciste joué dans certains services d'urgence d'hôpitaux de la Colombie-Britannique dans lesquels des travailleurs de santé tentaient de deviner le taux d'alcoolémie de patients autochtones.

Le rapport a révélé que, sur les plus de 2 700 Autochtones interrogés, 84% ont déclaré avoir été victimes de discrimination au sein du système de santé. Le rapport proposa un certain nombre de conclusions qui suggèrent

« un problème majeur de racisme spécifique aux Autochtones dans le système de santé de la Colombie-Britannique. Ce problème a des répercussions importantes sur les patients, les femmes et les travailleurs de santé autochtones. Il contribue à des résultats sanitaires inéquitables, y compris dans le contexte des urgences de santé publique du COVID-19 et de la crise des surdoses. »¹⁵

Le rapport formule 24 recommandations visant à faire progresser un changement structurel et global.

Police

Le 25 mai 2020, suite à la mort de George Floyd Jr. aux États-Unis aux mains de Derek Chauvin et de trois autres policiers américains¹⁶, la montée du mouvement Black Lives Matter, tout comme des appels au non-financement et à la suppression des forces de police et une enquête approfondie sur la discrimination systémique au sein des institutions policières ont commencé à se répandre des États-Unis vers le Canada.

Les institutions policières canadiennes ont une relation longue et difficile avec les peuples autochtones, jouant un rôle important dans le retrait historique et continu d'enfants autochtones de leurs foyers, familles et terres, ainsi que dans le déplacement et l'arrestation de défenseurs des terres autochtones, comme le montrent les manifestations des Wet'suwet'en en opposition au gazoduc Coastal GasLink.¹⁷

Au cours de la dernière année, les institutions policières nationales et locales du Canada ont fait l'objet d'un examen minutieux et de critiques. Cette attention a été largement motivée par un certain nombre d'événements impliquant la GRC tout au long de 2020, notamment : l'enregistrement en juin 2020 du traitement violent du chef Allan Adam par la GRC le 10 mars¹⁸, l'échec de la GRC à répondre à la terreur exercée sur les pêcheurs micmacs par les pêcheurs de homard en Nouvelle-Écosse¹⁹ ; les meurtres en 2020 par la police de Regis Korchinski-Paquet, une femme autochtone noire de 29 ans, Eishia Hudson, une jeune fille autochtone de 16 ans²⁰, Chantel Moore, une femme Tla-o-qui-aht/Nuu-chahnulth de 26 ans²¹ et Rodney Levi, un homme de 48 ans de la Première nation Metepenagiag²².

En réponse à ces événements, les dirigeants autochtones ont demandé le définancement ou l'abolition de la GRC ainsi que de divers corps de police municipaux/régionaux²³, et le financement de stratégies autochtones en matière de sécurité culturelle et de santé mentale.

En octobre 2020, l'APN a demandé au premier ministre de destituer le commissaire de la GRC Lucki²⁴ en réponse au déni du commissaire concernant le racisme systémique persistant au sein des forces de police²⁵. Le premier ministre n'a pas encore donné suite à ces demandes.

Femmes et filles autochtones assassinées et portées disparues

En réponse à la crise actuelle des femmes autochtones assassinées et disparues au Canada, le Canada a commencé à élaborer un plan d'action national pour régler ce problème. Le plan d'action a été élaboré conjointement avec les gouvernements au niveau fédéral, provincial et territorial comme des dirigeants autochtones, des familles et des groupes de femmes dans le cadre du suivi de l'Enquête nationale de 2019 sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et ses 231 recommandations. La pandémie de COVID-19 a été citée comme un facteur de retard dans la publication de ce plan et les engagements communautaires nécessaires pour le diffuser. Les dirigeants autochtones ont critiqué le retard du plan d'action et le retard du gouvernement à donner suite aux recommandations de l'enquête de 2019²⁶.

Notes and références

1. Parliament of BC. "Bill 41 – 2019 Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act." Legislative session: 4th Session, 41st Parliament, 2019. <https://www.leg.bc.ca/parliamentary-business/legislation-debates-proceedings/41st-parliament/4th-session/bills/first-reading/gov41-1>
2. <https://www.bcndp.ca/platform>
3. House of Commons of Canada. "Bill C-15, An Act respecting the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples." Second Session, Forty-third Parliament, 3 December 2020. <https://parl.ca/DocumentViewer/en/43-2/bill/C-15/first-reading>
4. Mclvor, Bruce. "Hope for the Best from Canada's UNDRIP Law. But Expect More of the Same." The Tyee, 28 December 2020. <https://thetyee.ca/Analysis/2020/12/28/Hope-Best-Canada-UNDRIP-Law-Expect-More-Same/>
5. Wet'suwet'en Hereditary Chiefs. "No Access Without Consent." Unist'ot'en, 7 January 2020. <https://unistoten.camp/wetsuweten-hereditary-chiefs-no-access-without-consent/>
6. Wickham, Jennifer. "Wet'suwet'en Hereditary Chiefs Call for UN Intervention." Unist'ot'en, 13 January 2020. <http://unistoten.camp/unintervention/>
7. Trumpener, Betsy. "A year after West'suwet'en blockades, Coastal GasLink pipeline pushes on through pandemic." CBC News, 5 February 2020. <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/coastal-gaslink-pipeline-bc-wet-suwet-en-pandemic-1.5898219>
8. House of Commons of Canada. "Bill C-92, An Act respecting First Nations, Inuit and Métis children, youth and families." First Session, Forty-second Parliament, 21 June 2019. <https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/42-1/bill/C-92/royal-assent>
9. Somos, Christy. "A year later, Indigenous communities are fighting twin crises: COVID-19 and inequality." CTV News, 25 January 2021. <https://www.ctvnews.ca/health/coronavirus/a-year-later-indigenous-communities-are-fighting-twin-crises-covid-19-and-inequality-1.5280843>
10. CBC News. "2 B.C. First Nations under state of emergency due to COVID-19." CBC News, 5 February 2021. <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/bc-first-nations-covid-state-of-emergency-1.5903312>
11. AFN. "Assembly of First Nations Declares State of Emergency on COVID-19 Pandemic." AFN, 24 March 2020. <https://www.afn.ca/assembly-of-first-nations-declares-state-of-emergency-on-covid-19-pandemic/>
12. Yellowhead Institute. "COVID-19 in community: How are First Nations responding?" Yellowhead Institute, 7 April 2020. <https://yellowheadinstitute.org/2020/04/07/corona-in-community-the-first-nation-response/>
13. Grabish, Austin. "Vaccinating knowledge keepers part of effort to preserve Indigenous identity in Manitoba." CBC News, 6 February 2021. <https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/knowledge-keepers-vaccines-manitoba-1.5902957>
14. Turpel-Lafond, Mary-Ellen. "In Plain Sight: Addressing Indigenous-specific Racism and Discrimination in BC Health Care, Summary Report." BC, November 2020. <https://engage.gov.bc.ca/app/uploads/sites/613/2020/11/In-Plain-Sight-Summary-Report.pdf>
15. Ibid, 20.
16. Hill, Evan, Ainara Tiefenthäler, Christiaan Triebert, Drew Jordan, Haley Willis and Robin Stein. "How George Floyd Was Killed in Policy Custody." The New York Times, 31 May 2020. <https://www.nytimes.com/2020/05/31/us/george-floyd-investigation.html>
17. Dhillon, Jaskiran and Will Parrish. "Exclusive: Canada police prepared to shoot Indigenous activists, documents show." The Guardian, 20 December 2019. <https://www.theguardian.com/world/2019/dec/20/canada-indigenous-land-defenders-police-documents>
18. Morin, Brandi. "Chief Allan Adam on being beaten by police and Indigenous rights." Aljazeera, 15 July 2020. <https://www.aljazeera.com/features/2020/7/15/chief-allan-adam-on-being-beaten-by-police-and-indigenous-rights>
19. Forester, Brett. "DFO, RCMP knew violence was coming but did nothing to protect Mi'kmaw lobster harvesters: Documents." APTN News, 10 February 2021. <https://www.aptnnews.ca/national-news/dfo-rcmp-knew-violence-was-coming-but-did-nothing-to-protect-mikmaw-lobster-harvesters-documents/>
20. Martens, Kathleen. "Family of Eishia Hudson calls for inquiry after Winnipeg police cleared in fatal shooting." APTN News, 28 January 2021. <https://www.aptnnews.ca/national-news/they-got-us-now-no-charges-laid-against-officer-in-shooting-death-of-eishia-hudson/>
21. Sayers, Judith. "A Nation Mourns for Chantel Moore." The Tyee, 17 June 2020. <https://thetyee.ca/Analysis/2020/06/17/Nation-Mourns-Chantel-Moore/>

22. Moore, Angel. "Metepenagiag First Nation left with many questions after RCMP shooting of Rodney Levi." APTN News, 15 June 2020. <https://www.aptnnews.ca/national-news/metepenagiag-first-nation-search-for-answers-after-rcmp-shooting/>
23. Sterritt, Angela. "It's putting a Band-Aid on a broken leg': Indigenous leaders say police training inept, join calls to defund." CBC News, 13 June 2020. <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/indigenous-leaders-say-training-not-working-1.5610501>
24. AFN. "AFN National Chief Perry Bellegarde Calls for the Removal of RCMP Commissioner Brenda Lucki." AFN, 23 October 2020. <https://www.afn.ca/afn-national-chief-perry-bellegarde-calls-for-the-removal-of-rcmp-commissioner-brenda-lucki/>
25. Palmater, Pam. "Brenda Lucki must go." Maclean's, 18 June 2020. <https://www.macleans.ca/opinion/brenda-lucki-must-go/>
26. Stefanovich, Olivia. "Ottawa delays release of national action plan on missing and murdered Indigenous women." CBC News, 26 May 2020. <https://www.cbc.ca/news/politics/stefanovich-mmiwg-action-plan-delay-1.5583585> chieve_consent

Matthew Norris est membre de la Première Nation du Lac La Ronge dans le nord de la Saskatchewan, au Canada. Il est étudiant au doctorat au Département de science politique de l'Université de la Colombie-Britannique et effectue des recherches sur les questions relatives aux cadres internationaux des droits autochtones. Il est président de l'*Urban Native Youth Association* en Colombie-Britannique et, avant de s'inscrire à l'école, était analyste des politiques pour l'Union of BC Indian Chiefs.

Source : IWGIA *The Indigenous World 2021*

Traduction par **Françoise Morin** et **Bernard Saladin d'Anglure**, Membre du Bureau de direction (vice présidents) du GITPA